



Lorsqu'il est question de votre production, votre groupe spécialisé est là pour vous!

Les Producteurs de grains du Québec, c'est...

Depuis 1975, les Producteurs de grains du Québec (PGQ) développent, enrichissent et bonifient un vaste réseau d'échanges, de concertation, d'expertise et de soutien auprès des quelque 10 000 producteurs de grains du Québec. Avec la mission de promouvoir, défendre et développer de façon collective les intérêts professionnels, économiques, sociaux et moraux des membres, les PGQ sont avant tout un lieu de réseautage afin d'améliorer l'environnement d'affaires des entreprises qu'ils représentent. Ils sont par ailleurs responsables de l'application et de l'administration du Plan conjoint des producteurs de grains du Québec.

Les PGQ offrent aux producteurs un Service d'information sur les marchés (SIM) qui analyse et suit l'évolution des marchés local et boursier du grain, en plus d'un programme de paiements anticipés. Ils ont accès à de l'information pertinente sur la mise en marché ainsi qu'en matière de développement durable.

Grâce à leur affiliation à l'Union des producteurs agricoles, les PGQ disposent d'une force imposante pour développer et mettre en œuvre des solutions adaptées à la réalité québécoise.

Joindre votre syndicat spécialisé vous permettra de :

- Faire connaître vos enjeux et préoccupations à l'échelle régionale et provinciale;
- Influencer les orientations de votre organisation et de l'industrie;
- Contribuer directement au développement et à la prospérité de votre secteur;
- Participer à des activités de réseautage avec d'autres producteurs et les principaux acteurs du milieu;
- Faire partie d'un réseau de producteurs passionnés comme vous!

Aide-mémoire pour les nouveaux producteurs de grains

Bonnes pratiques commerciales

Pour tout savoir sur la mise en marché des grains selon des standards établis et approuvés par l'industrie des grains du Québec dans le but d'améliorer les transactions commerciales, d'éliminer les mésententes et de suggérer une procédure pour faciliter le règlement de ces dernières.

Programme de paiements anticipés (PPA)

Pour augmenter les liquidités des entreprises au moment des semis ou de la récolte des grains destinés à la commercialisation.

Garantie de paiement

Pour être protégé en cas de non-paiement d'un titulaire de permis d'acheteur de grains émis par la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ).

Application AppGrains

Pour consulter les marchés, simplifier les déclarations de ventes, et accéder à toutes les facettes du dossier « grains » de la ferme (paiements anticipés, liste des ventes, contributions au Plan conjoint).

Téléchargez l'application! pgq.ca/appgrains/

Pour demeurer informé sur l'actualité des grains, l'infolettre des PGQ est publiée chaque semaine. Abonnez-vous!

pgq.ca/qui-sommes-nous/infolettre-formulaire-dinscription/

Producteurs de grains du Québec

555, boul. Roland-Therrien, bureau 505
Longueuil (Québec) J4H 4E7

Téléphone : 450 679-0540, poste 8839

Courriel : info@pgq.ca

Web : pgq.ca



[Facebook](#)



[LinkedIn](#)